
Plan de campagne des armées de l'Ouest et de Brest réunies, en annexe de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793)

Pierre Bourbotte, Jean-François Boursault-Malherbe,

Pierre Pomponne Amédée Pocholle, François Joachim Esnuë-Lavallée,

Louis Turreau de Linières

Citer ce document / Cite this document :

Bourbotte Pierre, Boursault-Malherbe Jean-François, Pocholle Pierre Pomponne Amédée, Esnuë-Lavallée François Joachim, Turreau de Linières Louis. Plan de campagne des armées de l'Ouest et de Brest réunies, en annexe de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 137;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39210_t1_0137_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

F.

Plan de campagne des armées de l'Ouest et de Brest réunies (1).

Aujourd'hui 24 brumaire, l'an II de la République une et indivisible.

Les généraux de l'armée de l'Ouest et de celle de Brest, assemblés au conseil de guerre, en présence des citoyens Bourbotte, Boursault et Pocholle, représentants du peuple à l'effet d'arrêter un plan de campagne pour les deux armées.

Il a été proposé, avant de décider le plan de marche, s'il ne serait pas utile de réunir les deux armées de manière à n'en former qu'une. Cette proposition ayant été discutée longtemps a été ajournée pour le moment jusqu'à ce qu'on eût décidé le plan de marche. Ce plan, après une mûre délibération, a été arrêté ainsi qu'il suit :

1^o.

« Les troupes qui sont à Dinan et partie de celles qui sont à Saint-Malo iront prendre poste à Dole.

2^o.

« Les deux armées marcheront sur deux colonnes.

3^o.

« La plus faible prendra la route de Fougères, et emploiera deux jours pour s'y rendre.

4^o.

La plus forte prendra la route d'Antrain.

5^o.

« Les 100 chevaux de la droite avanceront toujours sur l'ennemi pour le harceler.

6^o.

« Le général Séplier sera invité de se porter sur Vire et Villedieu.

7^o.

« La brigade du général Canuel et la réserve de l'armée de l'Ouest aux ordres de l'adjudant général Klinger seront réunies à l'armée de Brest. »

(1) Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Brest, carton 5/14.

Fait à Rennes, les mêmes jour et an que dessus.

Signé : CHALBOS, ROSSIGNOL, BOUCRET, VERGNES, BUOIN, KLÉBER, DAVID, Joseph AMEY, JULIEN, CHAMBERTIN, MARCEAU, D'EMBARRERÉ, Esnûc LAVALLEE, TURREAU, BOURBOTTE et POCHOLLE.

Pour copie conforme à l'original :

Le général en chef de l'armée des Côtes de Brest,

ROSSIGNOL.

G.

Lettre du représentant Pocholle, commissaire dans le département d'Ille-et-Vilaine (1).

Pocholle, représentant du peuple dans le département d'Ille-et-Vilaine, à la Convention nationale.

« Rennes, le 2 frimaire de l'an II.

« Citoyens collègues,

« Je désire être le premier à vous annoncer une nouvelle qui doit combler de joie toute la République. Les brigands viennent d'être battus complètement près de Dol. Leur bande scélérate est toute dispersée, ils fuient dans les marais cacher leur honte et leur épouvante. Nos braves républicains les atteignent partout. Ce pays dans lequel ils s'étaient flattés d'établir leur empire est sauvé de leur fureur. Encore quelques jours, et il ne restera d'eux que leurs cadavres.

« Salut et fraternité.

« POCHOLLE.

« On m'amène à l'instant l'un des chefs de l'armée catholique, nommé Puthod. La Commission militaire va en faire justice, après avoir tiré de lui tous les renseignements qui pourront être utiles. »

II.

Deuxième lettre du représentant Pocholle, commissaire dans le département d'Ille-et-Vilaine (2).

Pocholle, représentant du peuple, à la Convention nationale.

« Rennes, ce 3 frimaire de l'an II de la République.

« Ne vous hâtez pas de rendre publiques les nouvelles que je vous ai annoncées hier. Nos

(1) Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Brest, carton 5/14.

(2) Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Brest, carton 5/14.